
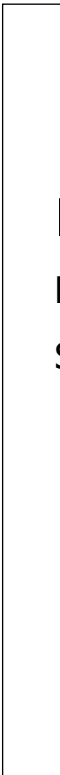


PLANIFICATION EN CINQ  
ÉTAPES POUR FAVORISER LA  
SÉCURITÉ ET L'APPARTENANCE





# Planification en cinq étapes pour favoriser la sécurité et l'appartenance

Le modèle suivant illustre les **cinq étapes** de la planification visant à créer une école sûre et accueillante. Les étapes reposent sur les quatre perspectives de l'approche à l'échelle de l'école qui ont été énoncées dans la section précédente : **approche globale de la santé en milieu scolaire, planification à trois niveaux, systèmes socioécologiques et pratiques axées sur les forces**. Dans cette section, nous expliquons chaque étape de l'élaboration d'un plan scolaire favorisant la sécurité et l'appartenance et nous faisons quelques suggestions de planification.

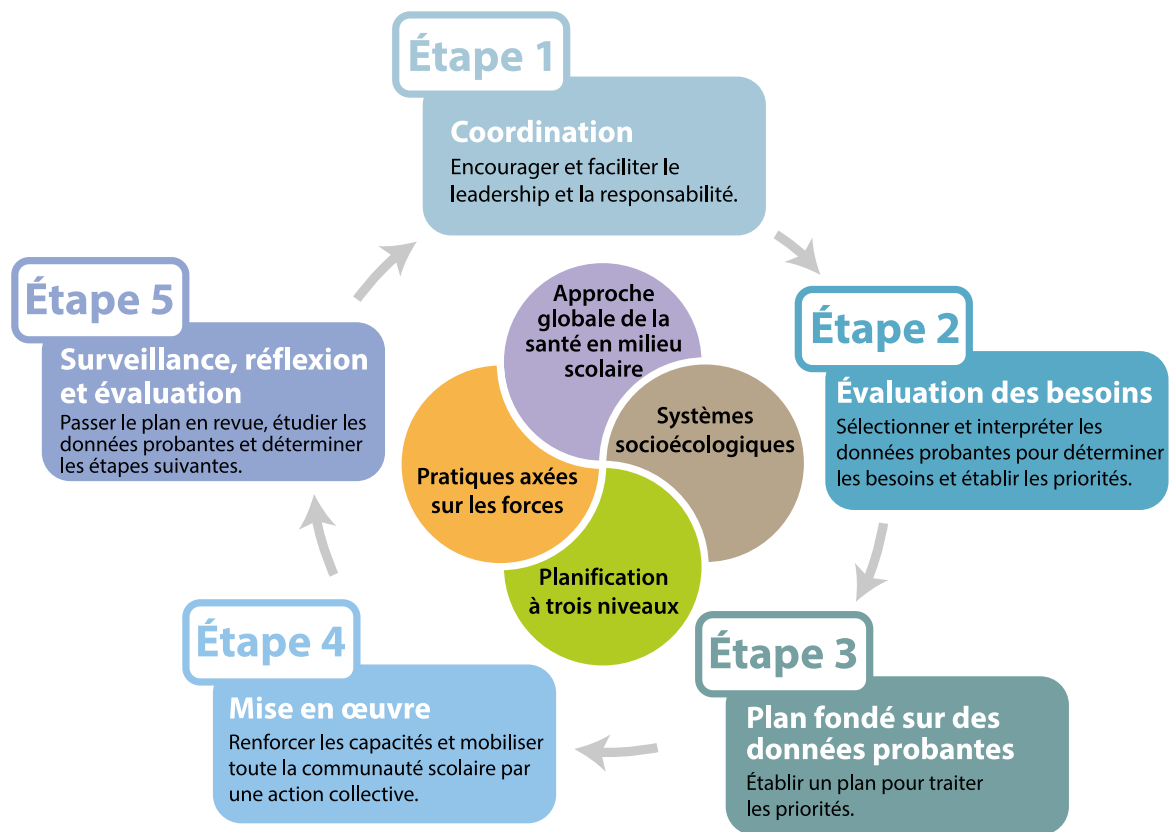


Figure 1 : Une approche de planification à l'échelle de l'école pour favoriser la sécurité et l'appartenance



Un **Plan visant à créer des écoles sûres et accueillantes** est présenté pour aider le comité de coordination à énoncer et à documenter le plan scolaire (voir le **Gabarit** à l'Annexe D et le **Modèle** à l'Annexe E).

## ÉTAPE 1 : COORDINATION

### Encourager et faciliter le leadership et la responsabilité

La sécurité à l'école est essentielle à la réussite scolaire. Dans le cadre de leurs efforts constants d'amélioration des écoles, les responsables scolaires planifient par une action collective et partagée pour favoriser la sécurité et l'appartenance. Une planification à l'échelle de l'école porte sur les forces et les besoins particuliers de la communauté scolaire. Même s'ils sont présentés du point de vue de l'école, les processus et étapes énoncés dans cette section peuvent aussi s'appliquer à la division scolaire pour appuyer et coordonner le travail de planification visant la sécurité à l'école et d'autres priorités de l'éducation publique.

**L'étape 1 – Coordination** a pour but d'encourager et de faciliter le leadership et la responsabilité à l'égard de la sécurité à l'école. L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan destiné à faire en sorte que l'école soit sûre et accueillante constituent un processus permanent. La direction de l'école facilite ce processus de planification en faisant appel à un comité de coordination qui collabore notamment avec le personnel, lui-même engagé à l'égard des résultats attendus.

« La prévention de l'intimidation est plus efficace dans les écoles où les gens suivent un leader qui les responsabilise en leur faisant acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour qu'ils se montrent responsables et prêts à mettre fin à l'intimidation et à améliorer le climat général de l'école. »  
(trad. libre) (Dillon 2)

Nous énonçons quelques éléments de planification pour vous guider dans le processus. Il est entendu que le plan visant la sécurité de l'école est lié à l'approche globale de la santé en milieu scolaire, s'inscrit dans un plan scolaire plus vaste et tient compte des lignes directrices et initiatives de la division scolaire.



À l'étape 1 – Coordination, tenez compte des points suivants :

### 1.1 Rôle du directeur ou de la directrice d'école

- Expliquer la raison d'être du processus de planification et le démarrer (ex. formuler les questions, rassembler les données, établir un comité de coordination, prévoir des réunions et déterminer les ressources nécessaires).
- Passer en revue les lignes directrices, les procédures et les protocoles en place :
  - Code de conduite provincial
  - *Écoles sûres et accueillantes : Agir contre l'intimidation*
  - *Écoles sûres et accueillantes : Guide pour l'équité et l'inclusion dans les écoles du Manitoba (MB MonAGH).*
  - Lignes directrices sur le respect de la diversité humaine
  - *Meilleures pratiques en matière de prévention du suicide dans les écoles : une approche globale.*
- Passer en revue les activités de planification et les harmoniser avec les plans et initiatives actuelles de l'école et de la division (c.-à-d. mettre à jour le plan existant ou en élaborer un nouveau).
- Sensibiliser le personnel et le faire participer à la planification des mesures proactives et d'intervention (ex. prévoir un énoncé, utiliser des données probantes, faire des recherches en collaboration).
- Inviter la communauté scolaire à s'exprimer et à déterminer les besoins, les priorités et les responsabilités (ex. élèves, parents, personnel et collectivité).
- Développer les capacités professionnelles par la sensibilisation et l'acquisition de compétences et de connaissances pour soutenir les élèves dans une école sûre et accueillante.
- Surveiller les délais de mise en œuvre et mesurer l'impact.
- Faire rapport à la communauté scolaire.
- Souligner et célébrer le succès.
- Planifier en vue de favoriser la sécurité et l'appartenance et intégrer cette approche dans la culture de l'école.

# Planification en cinq étapes pour favoriser la sécurité et l'appartenance

## 1.2 Comité de coordination

Établir un comité central de coordination au niveau de l'école.

- Représentants suggérés pour le comité central :
  - directeur d'école
  - élèves
  - spécialistes de l'amélioration des résultats :
    - enseignant (résultats en apprentissage socio-affectif)
    - conseiller scolaire
    - orthopédagogue
    - enseignant principal chargé du soutien aux comportements positifs
    - responsable des programmes d'études et de la LTIC
  - membre du comité consultatif de parents
  - ajouter au besoin d'autres spécialistes (ex. responsable de la collecte des données, spécialiste scolaire, agent de liaison foyer-école, services de police et services communautaires)

Remarque : Pour éviter le double emploi des ressources, le comité de coordination peut inclure des membres du Comité consultatif sur la sécurité, représenter le Comité ou relever de ce Comité (voir le Règlement sur la sécurité à l'école, pris en application de la *Loi sur l'administration scolaire* (c.E10 de la C.P.L.M.) et qu'il est possible de consulter à <http://web2.gov.mb.ca/laws/statutes/ccsm/e010f.php>.

### 1.2.1 Rôles des membres du Comité de coordination

Les membres du comité de coordination assument les rôles suivants :



Préciser qui sont les membres et quels sont leurs rôles dans le modèle de plan (Annexe D).

- Partager le leadership et la responsabilité en matière de planification.
- Prendre en charge la sécurité de l'école et collaborer avec la communauté scolaire pour trouver des solutions.
- Poser des questions et chercher à déterminer les besoins.
- Rassembler des données probantes et s'en servir pour prendre des décisions.
- Être à l'écoute, partager les idées et accueillir les divers points de vue pour cibler les priorités établies.
- Examiner les données probantes pour surveiller et évaluer le plan.

Partagé et collectif, le leadership favorise l'engagement et la compréhension des différents acteurs à l'égard de la planification à l'échelle de l'école des mesures

de sécurité et d'intervention. Les directeurs d'école facilitent la participation des élèves, des parents, du personnel scolaire et de la collectivité au travail de planification favorisant la création d'écoles sûres et accueillantes. En faisant appel à ces personnes et en responsabilisant les membres de la communauté scolaire, on développe chez eux un sentiment d'appropriation qui contribue au succès de la mise en œuvre du plan. Les rôles et responsabilités énoncés à l'Étape 1 – Coordination, s'appliquent à tout le reste du processus de planification.

À l'Étape 2, on procède à une **évaluation des besoins** pour déterminer les points forts, les priorités et les besoins actuels à l'échelle de l'école. Les résultats de cette évaluation seront pris en considération dans le plan.



SMITH, J. D. "Improving School Climate to Reduce Bullying." *Education Canada* 52.3 (2014): 39–42. [www.cea-ace.ca/education-canada/article/improving-school-climate-reduce-bullying](http://www.cea-ace.ca/education-canada/article/improving-school-climate-reduce-bullying)

## ÉTAPE 2 : ÉVALUATION DES BESOINS

### Sélectionner et interpréter les données probantes pour déterminer les besoins et établir les priorités

Une **évaluation des besoins** menée par le comité de coordination consiste à évaluer le contexte actuel de l'école pour déterminer les besoins et établir les priorités.

Les éléments à prendre en considération peuvent inclure ce qui suit :

- Passer en revue les lignes directrices et les protocoles pour déterminer s'ils respectent les exigences législatives actuelles.
- Surveiller les données probantes et le stade de mise en œuvre de tout plan existant.
- Procéder à un examen des services et des ressources, des pratiques fondées sur des données probantes, et des programmes.
- Rassembler et étudier les données pour décrire le climat scolaire actuel et les perceptions en matière de sécurité (ex. démographie, sentiment de sécurité, type d'intimidation présent, lieu, fréquence, durée, sévérité, formes d'intimidation/comportements inquiétants à l'école, et mesures prises à l'égard de ces comportements selon diverses perspectives).
- Poser des questions et étudier les données probantes pour comprendre les besoins et chercher des solutions.
- Utiliser les données existantes et compiler des éléments de preuve dont on tiendra compte dans le processus de planification.
- Déterminer les obstacles éventuels

Remarque : Des **données quantitatives à grande échelle** permettent de déterminer le contexte démographique, les tendances, les schémas et les implications générales, et elles peuvent être utiles pour la planification de mesures de prévention à l'échelle de l'école ou de la division scolaire.

Des **données qualitatives sur des individus ou des petits groupes** peuvent être particulièrement utiles pour la planification de mesures d'intervention efficaces sur le plan individuel.

Les questions peuvent servir à examiner et à interpréter les données en vue de déterminer les besoins et d'établir les priorités. La compréhension approfondie qui en découle aidera à prévoir des résultats importants pour la troisième étape de la planification. Les données pertinentes peuvent aussi servir de données de référence pour surveiller les progrès.



« Une étape de découverte et d'exploration efficace permet à tout le monde de se concentrer sur les mêmes éléments et favorise l'examen systématique et équilibré des données. Dans un cadre bien structuré, un groupe peut exploiter les données de façon plus large et approfondie qu'une personne seule. Cet examen approfondi permet aux membres du groupe de considérer les points de vue des autres, en particulier de ceux et celles qui ont des perspectives, des expériences ou des connaissances spécialisées différentes. Un tel processus fait naître des observations surprenantes ou des observations exprimées de façon inattendue. » (trad. libre) (Lipton and Wellman 30)



HOLCOMB, Edie L. *Data-Based Decision Making: Essentials for Principals*. 3rd ed. Bloomington, IN: Solutions Tree Press, 2012.

LIPTON, Laura, et Bruce WELLMAN. *Got Data? Now What? Creating and Leading Cultures of Inquiry*. Bloomington, IN: Solution Tree Press, 2012.

**Pour effectuer une évaluation des besoins selon une approche à l'échelle de l'école, prenez en considération le processus suivant :**

## 2.1 Appliquer les perspectives à l'échelle de l'école pour délimiter l'évaluation des besoins.

Déterminer et classer les données probantes en tenant compte de diverses sources et perspectives pour définir les points forts et les besoins :

- **Approche globale de la santé en milieu scolaire :** sécurité à l'école, relations saines, santé mentale à l'école, diversité, citoyenneté numérique et cybersécurité, prévention du suicide et intervention à l'école
  - Quels sont les facteurs qui contribuent à la santé et au bien-être des élèves et au climat de l'école?
  - Quels sont les éléments du contexte scolaire qui déterminent les priorités à envisager dans un processus de planification favorisant la sécurité à l'école?
- **Planification à trois niveaux :** primaire, secondaire et tertiaire
  - Quels programmes d'études, pratiques, activités, services, lignes directrices ou initiatives sont en place et quels sont les besoins?
- **Systèmes socioécologiques :** élève, parents, salle de classe, école et collectivité
  - Où sont les facteurs de risque et les facteurs de protection qui contribuent à la sécurité à l'école?

# Planification en cinq étapes pour favoriser la sécurité et l'appartenance

- **Pratiques axées sur les forces** : Intégration des résultats en ASA, planification de mesures de soutien aux comportements positifs et intervention à l'aide de pratiques réparatrices
  - Comment répondra-t-on aux besoins?

## 2.2 Déterminer quelles données probantes existent déjà et s'il en faut d'autres.

- Quelles sortes de données apporteront des renseignements?
- À quels problèmes d'éthique, de confidentialité et de consentement faut-il prêter attention?

### Exemples de données quantitatives

- Sondage *Entendez-moi* (Tell Them From Me)
- Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE)
- Sondages sur le climat scolaire
- Sondage sur la santé des jeunes au Manitoba
- Données scolaires permettant de déterminer la prévalence des sujets de préoccupation (ex. assiduité, envois chez le directeur ou la directrice, rapports de mesures disciplinaires, orientation vers le conseiller d'orientation ou contacts, suspensions ou expulsions, sondage d'orientation, contacts avec les parents, réunions d'équipe, évaluations de suivi, taux d'obtention du diplôme, orientation vers les services communautaires)

#### Sources des données du Manitoba



ENFANTS EN SANTÉ MANITOBA. *Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE)* [www.gov.mb.ca/healthychild/edi/index.fr.html](http://www.gov.mb.ca/healthychild/edi/index.fr.html)



MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Rapport de la Province du Manitoba Entendez-moi : L'intimidation et la sécurité à l'école, 2013-2014*. Winnipeg (Manitoba), Le Ministère, 2014. Peut être consulté en ligne à [www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole\\_sure/ttfm/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole_sure/ttfm/index.html).



PARTNERS IN PLANNING FOR HEALTHY LIVING. *Sondage 2012-2013 sur la santé des jeunes au Manitoba*. Winnipeg (Manitoba), Partners in Planning for Healthy Living, 2014. Points saillants pouvant être consultés en ligne à <http://partners.healthincommon.ca/tools-and-resources/youth-health-survey/>.

#### Exemples de données qualitatives et descriptives

- observations des élèves
- rencontres avec les élèves, établissement d'objectifs, surveillance
- rapports d'incident, entrevues avec les élèves, suivi, surveillance
- identification des élèves vulnérables ou à risque (ex. réunions d'accueil ou de réinsertion)
- planification des transitions, réunions de l'équipe des services aux élèves, réunions par année ou matière scolaire
- entrevues/groupes de discussion destinés à écouter des problèmes, expériences et solutions spécifiques (ex. groupes de discussion formés d'élèves, petits-déjeuners-rencontres, entrevues des finissants)

« Les groupes doivent être prêts à interpréter de diverses façons les raisons pour lesquelles les données sont comme elles sont avant de dresser le moindre plan d'action. La plupart des ensembles de données ne racontent pas tout. Pour expliquer de façon crédible les causes possibles, l'analyse doit être réfléchie et reposer sur des sources d'information diverses et de qualité. »  
(Lipton and Wellman 33)

## 2.3 Examiner et interpréter les données probantes pour déterminer les besoins et établir les priorités.

Exemples de questions permettant de générer plusieurs interprétations :



Dresser une liste des forces, des priorités et des besoins actuels accompagnés de données probantes.

Énumérer les principales données probantes dans le gabarit de plan (Annexe D).

- Comment le sentiment de sécurité des élèves est-il perçu? (ex. prévalence/types/lieu, soutien, impact et intervention en ce qui concerne les comportements intimidants ou inquiétants)
- Quelles forces, tendances et anomalies observe-t-on?
- Quelles peuvent être les raisons de l'existence de ces tendances et anomalies?
- Quelles possibilités de croissance peut-on détecter?
- Quelles sont les questions ou points de vue que ces données probantes suscitent et qu'il faut approfondir?
- De quoi d'autre avons-nous besoin ou comment pouvons-nous éclaircir les données? (ex., entrevues, groupe de discussion, observation, évaluation complémentaire)
- Quels sont les aspects démographiques de la population étudiante ou les facteurs auxquels il faut prêter une attention particulière dans le cadre des perspectives à l'échelle de l'école? (ex. année scolaire, genre, origine culturelle, ressources des parents, ASA au niveau primaire)

## 2.4 Établir de une à trois priorités.

Les points suivants peuvent aider à déterminer les priorités :



Inscrire les priorités dans le gabarit de plan (Annexe D).

Voir l'exemple de plan (Annexe E).

- Au cours de l'exploration et de l'interprétation des données selon les perspectives à l'échelle de l'école, classer par catégories les questions récurrentes, prévalentes et qui prennent beaucoup de temps (complexes).
- Déterminer les thèmes ou domaines problématiques pour définir les priorités.
- À partir de l'interprétation des données, déterminer les facteurs qui contribuent au domaine prioritaire choisi et les solutions possibles.
- Prévoir les premiers résultats attendus en matière d'amélioration (quels résultats auront le plus grand impact dans le(s) domaine(s) prioritaire(s) retenu(s).
- Proposer des stratégies de mise en œuvre fondées sur des données probantes pour obtenir les résultats (explications complémentaires à l'Étape 3 : Plan fondé sur des données probantes).
- Inscrire une à trois priorités pour donner une orientation au plan, par exemple :
  - Liens et collectivité : Élargir à tous les élèves, en particulier aux élèves identifiés aux niveaux secondaire et tertiaire, le sentiment d'appartenance et le besoin de relations.
  - Approche globale de la santé en milieu scolaire : Former le personnel à l'identification précoce, faciliter la planification concertée des programmes par niveaux, et trouver des ressources pour soutenir les parents.
  - Apprentissage socioaffectif (ASA) pour tous les élèves : Intégrer les résultats de l'ASA et continuer de mettre l'accent sur les soutiens aux comportements positifs.

En appliquant les perspectives à l'échelle de l'école et en les accompagnant de données probantes, l'évaluation des besoins effectuée à l'Étape 2 permet de comprendre les besoins et de déterminer les points forts existants ainsi que les secteurs de croissance et de développement. Le changement se produit quand le directeur ou la directrice de l'école, avec le soutien du comité de coordination, choisit des pratiques, des processus, des activités, des programmes d'études, des lignes directrices et des procédures scolaires qui vont dans le sens des priorités énoncées dans le plan de l'école. Avec la participation responsable et dynamique des membres de la communauté scolaire, il est possible d'élaborer et de mettre en œuvre un plan solide et fondé sur des données probantes (Étapes 3 et 4).

## ÉTAPE 3 : PLAN FONDÉ SUR DES DONNÉES PROBANTES

### Établir un plan pour traiter les priorités

C'est avec la direction de l'école que le comité de coordination élabore un plan scolaire basé sur les besoins recensés et sur les priorités établies à l'issue d'une évaluation des besoins. Ce plan porte sur les processus scolaires qui ont un impact sur la sécurité des élèves et sur les mesures efficaces face aux incidents (ex. pratiques, services, activités, enseignement en classe, mise en œuvre des programmes d'études, perfectionnement du personnel, lignes directrices et procédures).

Un plan exhaustif s'organise autour de certains domaines prioritaires et inclut un énoncé, les résultats attendus, les indicateurs de réussite, les stratégies de mise en œuvre, les stratégies utilisées pour la collecte de données permettant de vérifier l'efficacité, et un calendrier d'exécution. Le plan et la communication du plan orientent les efforts stratégiques, systématiques et concertés qui sont nécessaires à sa mise en œuvre.

« Il vous faudra d'abord examiner vos données pour voir ce qui est réalisable et ce qui pourrait constituer un objectif méritant que l'on s'y consacre pendant une période donnée. Nous encourageons les écoles à se fixer des objectifs sur au moins deux ans afin de se donner une perspective stratégique à plus long terme susceptible de se traduire par de nettes améliorations. » (trad. libre) (O'Neill et Conzemius 19)

#### Tenir compte des points suivants pour guider la planification :

##### 3.1 Élaborer le plan.



Inscrire l'énoncé du plan dans le gabarit (Annexe D).

- Clarifier les priorités pour délimiter le plan.
- Déterminer les facteurs contributifs.
- Choisir des pratiques et des processus fondés sur des données probantes.
- Créer ou mettre à jour un énoncé de plan sommaire pour définir et communiquer le plan.

# Planification en cinq étapes pour favoriser la sécurité et l'appartenance

## 3.2 Prévoir des résultats.

Formuler un à trois énoncés de résultats attendus qui sont raisonnables, réfléchis et bien définis (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporels – SMART).



Indiquer les résultats attendus dans le gabarit (Annexe D) et les accompagner des éléments correspondants suivants :

- indicateurs de réussite
  - stratégies de mise en œuvre
  - plan de collecte des données
  - échéanciers
- Articuler les résultats autour de l'apprentissage, du bien-être et de la sécurité des élèves.
  - Prévoir des indicateurs de réussite.
  - Déterminer les stratégies et étapes de mise en œuvre, et expliquer quels résultats seront atteints et comment.
  - Indiquer les types de preuves et de données qui seront recueillies pour surveiller les progrès par rapport aux résultats attendus, l'impact ou les changements dans le temps (ex. mesures de la mise en œuvre et mesures du changement pour les élèves et les éducateurs).
  - Inclure des échéanciers pour les résultats à court terme et à long terme.

## 3.3 Préciser les rôles et responsabilités.



Voir l'exemple de plan (Annexe E).

Qui

- sera responsable et fera rapport de chaque résultat attendu?
- recueillera et surveillera les données, et en fera rapport?

## 3.4 Coordonner les efforts de planification.

- Inclure dans le plan scolaire les résultats attendus permettant de créer une école sûre et accueillante (ex. plan des services aux élèves ou plan stratégique de la division).
- Faciliter la collaboration.
- Communiquer l'état d'avancement du plan.

C'est avec la direction de l'école et en communiquant avec la communauté scolaire que le comité de coordination s'engage à l'égard d'un plan favorisant la création d'une école sûre et accueillante. Un énoncé de plan explique les mesures envisagées et définit les résultats établis en tenant compte des domaines prioritaires ciblés. Dans le cadre d'un plan bien défini et viable, et à l'aide de pratiques et de stratégies fondées sur des données probantes, l'étape suivante consiste à planifier la **mise en œuvre**.

## ÉTAPE 4 : MISE EN ŒUVRE

### Renforcer les capacités et mobiliser la communauté scolaire par une action collective

Pour mettre en œuvre un plan qui porte sur la sécurité à l'école et sur les mesures d'intervention efficaces, les stratégies et processus doivent refléter une bonne compréhension de la complexité des comportements d'intimidation. L'adoption d'une approche à l'échelle de l'école va permettre de renforcer les capacités et d'assurer la viabilité du plan.

Le plan mis en œuvre est unique et dépend des besoins et des priorités définis par rapport au contexte, à la culture et à la communauté de la division ou de l'école (ex. formation du personnel pour qu'il soit sensibilisé et acquière des compétences, intégration des résultats de l'ASA, soutien aux comportements positifs, et pratiques réparatrices).

**Dans le cadre du processus de mise en œuvre, il faut tenir compte des points suivants :**

#### 4.1 Appuyer la mise en œuvre stratégique et axée sur la collaboration à l'échelle de l'école.

- Établir un calendrier de mise en œuvre (ex. séance de stratégie, réunions du comité, sollicitation des partenaires, perfectionnement professionnel du personnel, initiatives à plusieurs niveaux, échéanciers et surveillance).
- Déterminer comment recueillir les données probantes pour surveiller la mise en œuvre.
- Examiner les indicateurs d'une mise en œuvre réussie.
- Coordonner les activités de perfectionnement professionnel destinées à renforcer les capacités et à responsabiliser le personnel de l'école.
- Examiner et revoir la composition du comité de coordination pour une mise en œuvre efficace.
- Utiliser les résultats et les données probantes pour déterminer les services spécialisés qui sont nécessaires (internes et externes).
- Présenter le plan et son état d'avancement à la communauté scolaire.
- Reconnaître et célébrer les progrès.

## 4.2 Établir des échéanciers.

- Préciser les méthodes utilisées pour faire état des résultats (ex. stratégies, indicateurs de réussite et collecte de données).
- Déterminer la fréquence et les dates des réunions du comité de coordination.
- Satisfaire les besoins individuels et collectifs.
- Adapter les résultats et les échéanciers.

À l'**Étape 5**, le comité de coordination surveille le déroulement de la mise en œuvre. Tout au long du processus de mise en œuvre, il est essentiel de faire connaître l'état d'avancement du plan aux membres du comité et à la communauté scolaire.





## ÉTAPE 5 : SURVEILLANCE, RÉFLEXION ET ÉVALUATION

### Passer le plan en revue, étudier les données probantes et déterminer les étapes suivantes

Le comité de coordination surveille et passe en revue les stratégies de mise en œuvre ainsi que les indicateurs de réussite par rapport aux résultats attendus qui ont été indiqués dans le plan scolaire. En fonction de l'échéancier établi, il se penchera sur les données probantes de chaque résultat, évaluera s'il faut prévoir les étapes suivantes ou apporter des changements, et tiendra compte des nouvelles réalités et des nouveaux besoins. Chaque plan correspondra de façon unique au contexte de l'école.

#### 5.1 Surveiller et passer le plan en revue.

- Donner régulièrement au personnel des occasions de s'interroger sur le processus de mise en œuvre.
- Surveiller les résultats attendus.
- Vérifier les échéanciers (les réviser ou les adapter au besoin).
- Déterminer les obstacles éventuels à la mise en œuvre.
- Solliciter les commentaires des membres du comité et du personnel de l'école (rôles, soutien obtenu, suggestions d'amélioration).
- Ré-examiner l'énoncé du plan (chaque année).
- Célébrer et faire connaître les réalisations (reconnaître l'action partagée).

#### 5.2 Analyser les données probantes.

- Sélectionner et compiler des données pour les comparer aux données de référence obtenues à l'issue de l'évaluation des besoins.
- Déterminer les données supplémentaires qui sont nécessaires pour poursuivre la planification.
- Interpréter les données pour déterminer le changement escompté.
- Revoir les résultats où le changement n'est pas évident (ex. stratégies de mise en œuvre, soutien et ressources, stratégies fondées sur des données probantes et expertise des éducateurs).
- Faire des recommandations.

# Planification en cinq étapes pour favoriser la sécurité et l'appartenance

## Étape 5

Surveillance, réflexion et évaluation

- Informer la communauté scolaire (élèves, personnel, parents ou aidants naturels, collectivité) au sujet des progrès, des constatations et des étapes à venir, notamment par les moyens suivants :
  - groupes d'élèves
  - réunions du personnel
  - réunion du comité de parents
  - bulletin de l'école, site Web

### 5.3 Évaluer le plan et déterminer les étapes suivantes.

- Dresser une liste des initiatives et programmes prévus pour assurer un soutien continu, et déterminer les nouveaux besoins et les nouvelles priorités.
- Renforcer ou réorienter la planification dans les domaines prioritaires établis à la lumière des données analysées.
- Déterminer les étapes suivantes permettant de garder le rythme et de continuer à renforcer les capacités (élargir ou réviser le plan, ou en concevoir un nouveau).
- Confirmer les rôles et responsabilités des membres du comité de coordination et du personnel scolaire.
- Prendre note des leçons tirées de l'expérience.
- Célébrer et annoncer les réalisations.

Tous les membres de la communauté scolaire doivent éprouver un sentiment de sécurité et d'appartenance. En collaborant et en exploitant les ressources et les forces existantes, les écoles mettent en œuvre des plans qui permettent de s'attaquer aux priorités et d'intervenir efficacement contre les comportements qui ont des conséquences sur la sécurité et le bien-être des élèves. En faisant preuve de leadership, en planifiant de façon délibérée et en partageant les responsabilités, elles peuvent offrir des milieux d'apprentissage sécuritaires.